

## **Le projet « un citoyen, un ordinateur, une connexion internet » : un exemple de réduction de la fracture numérique dans la région de Gbêkê (Côte d'Ivoire)**

Koffi Guy AMOATTA  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)  
E-Mail : [kamoatta@gmail.com](mailto:kamoatta@gmail.com)

### **Résumé**

L'exploitation des ressources ou les opportunités de la société de l'information nécessite la disponibilité et l'accessibilité des infrastructures de télécommunication ainsi que des équipements. Cependant, la persistance de la fracture numérique ralentit la construction de la société de l'information. Les autorités ivoiriennes tentent de réduire la fracture numérique par des stratégies d'aménagement numérique du territoire, dont le projet « un citoyen, un ordinateur, une connexion internet ». Cette étude se présente comme une évaluation de la pénétration du projet dans la Région de Gbêkê. Cette évaluation s'est opérée auprès des ménages par l'administration d'un questionnaire. Le taux de pénétration de l'existence du projet est relativement élevé. Cependant, le niveau d'acquisition des équipements est très faible. Cette faiblesse se justifie par le manque de campagne de proximité en vue de faire la promotion du projet. Cette situation se solde alors par l'inaccessibilité des informations complémentaires sur les modalités d'acquisition et les points de vente des équipements.

Pour une plus grande appropriation du projet par les populations, l'ANSUT/TIC doit composer avec les associations villageoises ou de quartiers, les mutuelles de développement des villages, les réseaux de tontines, etc. Cette stratégie permet de faire passer facilement et rapidement les informations. Par conséquent, la probabilité d'acquisition d'équipement est plus élevée.

**Mots-clés :** fracture numérique – Région de Gbêkê – Technologie de l'Information et de la Communication – Projet

### **Abstract**

The exploitation of the information society's resources or opportunities necessitates the availability of and accessibility to telecommunication infrastructures and equipments. However, the persistency of the digital divide slows down the building of the information society. Ivoirian authorities attempt

to cope with the digital divide through some strategies for the digital arrangement of the territory, hence the project "one citizen, one computer, an internet connection". The present paper is presented as an evaluation of the project's entrance in the Region of Gbeke. The evaluation has been carried out of some households. The entrance rate of the project is relatively high. However, the level of access to equipments is very low. That state of affairs is justified by lack of proximity campaigns. The inaccessibility to complementary information about acquisition modalities as well as equipments sale places result from that situation.

In order for populations to better appropriate the project, the ANSUT/TIC has to cooperate with villagers and quarters associations, village development mutuals, and money subscription and sharing in turn networks.

**Keywords:** Digital Divide – Region of Gbêkê – Information and Communication Technology – Project

## INTRODUCTION

### 1.1. Contexte général de l'étude : la Côte d'Ivoire dans le prisme de la société de l'information

Au lendemain de la crise économique de 1929, Roosevelt a été le promoteur de l'équipement autoroutier états-unien ou le projet « *new deal* ». Cette idée inspirera quelques années plus tard son fils Al Gore. En effet, il est le principal artisan de la « *National Information Infrastructure* » ou « les autoroutes de l'information ». Selon le Ministère de l'équipement, des transports et du logement français (2000), ce concept recouvre le déploiement de réseaux dorsaux de télécommunication à haut débit (backbones) qui répondent bien à la problématique de couverture géographique d'un vaste pays. Ces réseaux immatériels permettent une articulation entre les différents niveaux scalaires (continent, États, régions, villes...). Les deux extrémités -locale et globale- se trouvent, de fait, rapprochées de manière inédite par suite de l'usage des technologies de l'information (télécommunications, informatique, transmission des images, téléactivités, etc.) (Bakis, 1997). Cette idée de diffusion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), née dans les années 90, a fait florès auprès des décideurs de plusieurs pays. Par exemple le Programme d'action gouvernementale pour la société de l'information (PAGSI) en France, livres blancs et autres documents de politique communautaire au sein de

l'Union Européenne (UE), on ne compte plus les interventions de la puissance publique à l'échelle nationale voire régionale pour mettre en place des cadres propices du développement des TIC (Sagna, 2013). En outre, on ne peut passer sous silence deux grands sommets mondiaux organisés en 2003 à Genève et en 2005 à Tunis seront consacrés à la question de l'avènement de la société de l'information (SMSI), mais plus précisément concernant l'Afrique au problème de la fracture numérique (Bogui, 2013). Cependant face à cette frénésie pour les TIC, l'Afrique n'a pris conscience qu'en 1995. Lors du colloque régional africain sur la télématique au service du développement organisé à l'initiative d'un partenariat regroupant l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), l'UNESCO, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et le Centre de recherches pour le développement international en collaboration avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA aujourd'hui Union Africaine) du 3 au 7 avril 1995 à Addis-Abeba (Éthiopie). À cette occasion, la conférence des ministres africains adopta une recommandation sur la mise en place d'autoroutes de l'information en Afrique et demanda au CEA de créer un groupe d'experts de haut niveau chargé de proposer un plan d'action (Sagna, 2013). Le comité d'expert a rendu son rapport intitulé durant le printemps 1996. Sa principale recommandation est de mettre en place, dans chaque pays africain, une infrastructure nationale d'information et de communication ou National Information and Communication Information (NICI) (Sagna, 2013).

En 2000, la Côte d'Ivoire met en place son plan de développement de l'infrastructure nationale de l'information et de la communication 2000-2005. Les auteurs de ce plan suggèrent que le déploiement des TIC devrait se faire très rapidement pour éviter que les technologies soient obsolètes d'une part, et d'autre part pour permettre une vulgarisation de la « culture Internet ». Concrètement, ce rapport met l'accent sur le déploiement des TIC. Le rapport insiste sur la diffusion des infrastructures de télécommunications sur tout le territoire national. Cette diffusion infrastructurelle doit s'effectuer pendant une durée de trois ans. La première année d'équipement concerne les grandes localités du pays telles que : Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, Daloa et San Pedro. Les villes moyennes et les petites villes seront équipées successivement la deuxième et la troisième année. Les infrastructures inter et intra urbaines retenus sont la fibre optique et les faisceaux hertziens.

Toutes ces péripéties annoncent le présage d'un bouleversement profond sans précédent des sociétés humaines. Ce bouleversement se singularise par la production, la circulation de l'information. Ce bouleversement crée la société de l'information ou marque la naissance d'une nouvelle économie

nommée l'économie numérique. Les économistes qualifient ce bouleversement révolution industrielle. Ce qui caractérise une révolution industrielle, ce n'est pas tant l'apparition d'une nouvelle technologie, car cela se produit presque à chaque instant et il est dans la nature profonde d'une économie de marché d'engendrer de nouvelles technologies et de nouveaux produits. Ce qui définit plutôt une révolution, ce sont les changements qu'entraîne la diffusion d'une technologie dans la façon de produire et de consommer, ou dans les relations de travail, ou encore dans l'aménagement de l'espace et le développement urbain. De même que l'énergie (la machine à vapeur puis l'électricité) a rendu possible l'apparition de l'usine, puis de la firme géante, entraînant la concentration des emplois dans les villes et les banlieues, l'Internet et la révolution numérique déterminent peu à peu la base organisationnelle d'une « nouvelle économie », fondée sur le réseau (Curien et Muet, 2004). Par conséquent, afin d'espérer prendre part à la troisième révolution industrielle ou à la société de l'information, il est important de résoudre l'équation de la fracture numérique. La fracture numérique est l'inégal accès aux ressources de la société de l'information. Il existe quatre dimensions de la fracture numérique. La première est centrée sur les inégalités économiques et sociales liées à l'accès aux équipements et aux infrastructures (fracture de premier degré). La deuxième attribue les fractures numériques aux usages liés aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). La troisième concerne l'efficacité des usages. Le quatrième type renvoie aux modalités d'apprentissage dans une économie fondée sur la connaissance (Ben Youssef, 2004). Alors, la réduction du premier degré de la fracture numérique a conduit l'État à mettre en œuvre le projet « un citoyen, un ordinateur, une connexion internet » en 2015. Ici, il s'agit d'améliorer l'accessibilité aux équipements de base. La littérature scientifique fait état d'une grande proportion des TIC dans le Produit Intérieur Brut (PIB) des pays développés. À titre d'exemple, les TIC occupent 20 % du PIB de la France et 30 % de celui des États-Unis. En Côte d'Ivoire, cette proportion est de 3,5 % en 2000, de 6,3 % en 2009 et estimé à 8 % du PIB en 2014 (Ministère du Plan et du Développement, 2011). Toutefois, l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) note une avancée notable de l'ICT Development Index (IDI) ou indice de développement des TIC de 2010 à 2015. En 2010, la Côte d'Ivoire occupe un rang de 142<sup>e</sup>/166 avec un IDI de 1,74 contre le rang de 137<sup>e</sup>/167 pour un IDI de 2,51. Alors, comment s'explique ce bond quantitatif de l'IDI ? Ce papier n'a pas pour objectif d'analyser les facteurs explicatifs influençant l'amélioration de l'IDI. Il se propose plutôt d'évaluer le niveau de pénétration du projet « un citoyen, un ordinateur, une connexion internet » dans la Région de Gbêké.

## 1.2. Présentation de la zone d'étude

La circonscription administrative de Gbêkê est située au centre de la Côte d'Ivoire. La Région de Gbêkê est limitée dans sa partie septentrionale par les Régions du Hambol et du Béré. Quant à la partie occidentale, on y trouve la Région de la Marahoué. Par ailleurs, la Région du Bélièr se situe dans sa partie australe tandis que la Région d'Iffou se rencontre du côté oriental (figure 1).

Selon le Ministère du Plan et du Développement (2010), les villes de la Région de Gbêkê ont eu une croissance économique moyenne. Les villes présentent un taux oscillant de 3,3 à 5,9 % : Sakassou (3,3), Béoumi (5,7), Diabo (4,4), Brobo (5,9), Bouaké (3,3). Son économie est consolidée par plusieurs fondements : les fondements naturels, humains, etc. Premièrement, la région est située entre deux grandes zones phytogéographiques : c'est-à-dire une zone transitoire entre le Sud forestier et le Nord savanicole de la Côte d'Ivoire. Ces atouts sont exploités par les populations pour l'agriculture. Deuxièmement, la population est de 1 010 849 habitants (INS, 2014). Ces fondements jouent un rôle indéniable dans le développement de ladite Région.

La Côte d'Ivoire, à l'instar de plusieurs pays africains, a été secouée par une décennie de crises sociopolitiques et sapant ainsi toutes vellétés d'actions de développement. La Région de Gbêkê est sortie très affaiblie de cette situation. Depuis 2010, le pays retrouve peu à peu la quiétude et relance son développement afin de préserver sa place dans la locomotive de l'émergence. Toutefois, il faut avoir à l'esprit que le monde d'aujourd'hui à changer de paradigme. Tous les territoires sont en compétition à l'ère de la mondialisation et de la globalisation. Or cette mondialisation (ou globalisation) ne peut s'effectuer sans une diffusion massive et suffisante des TIC. Les TIC constituent le moteur d'attractivité, de valorisation et de compétitivité des territoires. Si les décideurs ou les acteurs de développement les ignorent ou ne leur accordent pas assez de crédit, ils condamnent par conséquent le territoire à une mort préméditée. Ainsi, la volonté des autorités de réduire la fracture numérique liée à l'accès aux équipements par le truchement du projet « un citoyen, un ordinateur, une connexion internet » est encourageante.

Figure 1 : Situation géographique de la Région de Gbêkê



### 1.3. Modes de collecte des données

La réalisation de cette étude a nécessité la collecte de données qualitatives et quantitatives. La collecte de données qualitatives se résume à la consultation d'ouvrages en relation plus ou moins avec le sujet. Ces ouvrages se caractérisent par les articles scientifiques, des articles de journaux, de thèse de doctorat, etc. Toutefois, la consultation régulière du site internet de la structure en charge du projet pour des éventuelles mises en jour de données. Par ailleurs, un entretien semi-directif est conduit avec une personne ressource à l'Agence National du Service Universel de Télécommunications/TIC (ANSUT/TIC). En novembre 2016, le Conseiller de la qualité et des méthodes de l'ANSUT/TIC nous a accordé un entretien. Cet entretien vise à cerner les différents contours du projet « un citoyen, un ordinateur, une connexion internet ».

La collecte des données quantitatives se singularise par la consultation des données statistiques et la conduite d'une enquête de terrain. Les données statistiques sont issues des publications de l'UIT, de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI) et l'Institut National de la Statistique (INS). En outre, une enquête auprès des chefs de ménages a été menée. L'objectif de cette enquête est d'appréhender le niveau de

pénétration du projet « un citoyen, un ordinateur, une connexion internet » dans les ménages de la Région de Gbêké.

La diffusion des innovations ou de l'information part toujours des grandes agglomérations vers les villages et les hameaux. Les communes abritant les chefs-lieux de département sont retenues pour l'enquête de terrain. Ces localités sont Bouaké, Béoumi, Sakassou et de Botro. Néanmoins, la commune de Djébonoua est ajoutée à ces localités. Cette commune retenue pour sa proximité à la capitale régionale Bouaké. Quant aux Sous-préfectures, elles sont tirées au sort à un taux de 1/5 contre un taux de 1/10 pour les villages. Ce choix trouve sa justification par le souci d'une participation objective de toutes les localités à l'enquête. Il faut ajouter aussi la précarité de moyens financier et logistique. Ces raisons ne permettaient d'enquêter sur tout le territoire. Alors, le nombre total de localités enquêtées s'élève 32 pour 138 362 ménages en tenant compte RGPH 14. Par ailleurs, le nombre de ménages à enquêter est déterminé statistiquement. Ce nombre est de 383 ménages. Ce volume de ménages à enquêter est par la suite ventilé proportionnellement au nombre de ménages des localités à enquêter selon le RGPH 14. L'enquête de terrain s'est déroulée de novembre 2015 à mars 2016.

## **2. RÉSULTATS ET DISCUSSIONS**

### **2.1. La présentation du projet « un citoyen, un ordinateur, une connexion internet »**

Le projet est porté par des structures qui ont changé régulièrement de dénomination. Toutefois, son enjeu n'a pas changé.

#### **2.1.1. La structure en charge du projet : l'ANSUT/TIC et ses missions**

La Côte d'Ivoire a confié le processus de la réduction de la fracture numérique au Fonds National des Télécommunications (FNT). Le FNT est créé par décret N°98-625 du 11 novembre 1998. Il a pour mission d'assumer le financement des opérations de la téléphonie rurale, les programmes et projets publics relatifs aux TIC. Ses missions visent à la gestion financière équilibrée des ressources et emplois affectés aux opérations de la téléphonie rurale, les programmes et projets publics relatifs aux TIC. Le fonds est alimenté à hauteur de 2 % du chiffre d'affaires des opérateurs du secteur. Selon les données statistiques de l'ARTCI, ce fonds a été alimenté en 2014 de 18 990 126 800 FCFA contre 22 127 530 400 FCFA en 2015.

L'Ordonnance Présidentielle, N° 2012-293 du 21 mars 2012, a créé l'ANSUT/TIC. Ainsi, le conseil des ministres du 26 septembre 2012 a adopté un décret portant organisation et fonctionnement de la société d'État dénommée ANSUT/TIC. L'ANSUT/TIC reprend les activités actuelles du FNT. Il s'agit du Projet de Réseau national haut débit de fibre optique (ReNaHD) ou Projet National Téléphonie Rurale (PNTR) ; du projet de Gouvernance électronique (e-Gouv) ; des projets e-Éducation et Cyber santé, hérités du projet global du Réseau panafricain de services en ligne (RPSL) ; du projet E-Agriculture ; du Projet « 5000 cyber centres » ; et du Projet « Un citoyen, un ordinateur, une connexion Internet ». Par conséquent, les missions de l'ANSUT/TIC sont les suivantes : veiller à l'accès de toutes les populations, en particulier, les plus défavorisées, aux outils et prestations essentiels de télécommunications (TIC), sur l'ensemble du territoire national (Amoatta, 2016).

### 2.1.2. La présentation du projet

Les politiques de réduction de la fracture numérique diffèrent d'un pays à un autre. Beaucoup de pays accordent des aides spécifiques en vue d'équiper les ménages en micro-ordinateurs. Ces aides sont ciblées et limitées dans le temps en direction des étudiants (Autriche, Finlande, Italie), des foyers défavorisés (Corée et Royaume-Uni) (Curien et Muet, 2004). En Côte d'Ivoire, des politiques sont mises en œuvre afin de permettre aux populations d'acquérir des équipements pour tirer profit de la société de l'information. En effet, le 19 février 2015, le gouvernement ivoirien a lancé le projet « un citoyen-un ordinateur-une connexion internet ». Lors du lancement, le président Alassane Ouattara a exprimé son optimisme en ces mots :

En inscrivant le projet « Un citoyen, un ordinateur et une connexion internet » dans mon programme de gouvernement, mon objectif était de vulgariser de façon massive et rapide les équipements TIC, et permettre ainsi l'usage des TIC par le plus grand nombre de nos concitoyens. Ce projet est donc une occasion pour l'ensemble de nos populations, de toutes les couches socioprofessionnelles, non seulement d'acquérir un équipement informatique de dernière génération, mais aussi de disposer d'une connexion Internet à prix réduit, grâce à la contribution de l'État (Ouattara, 2015, p. 2).

Le gouvernement ivoirien veut ainsi rattraper le retard numérique en permettant à 500 000 foyers et ménages de s'équiper en ordinateur et en connexion Internet en cinq ans.



Selon l'ANSUT/TIC, le projet est composé de deux types de kits subventionnés par l'État qui s'adressent à toutes les populations vivantes sur tout le territoire national :

- un ordinateur portable + une connexion à Internet 3, 6, 12 mois
- une tablette numérique + une connexion à Internet 3, 6, 12 mois

Le montant pour l'acquisition d'un kit n'est pas statique. Les prix des ordinateurs varient de 168 000 à 249 000 FCFA (1 € = 665, 957 FCFA). Quant à la tablette, les prix oscillent de 50 000 à 198 000 FCFA. Les tarifs sont fonction de la qualité et la durée de la connexion à Internet. De plus, le citoyen doit se conformer aux critères d'accès à internet auprès des fournisseurs agréés après la fin de forfait internet durant le projet. Cependant, le citoyen peut s'acquérir une tablette numérique ou un ordinateur portable uniquement. Mais, le citoyen ne peut s'acheter seulement une connexion internet.

Selon l'ANSUT/TIC, les sites de commercialisation sont répartis relativement sur le territoire national :

- les boutiques de la librairie de France : Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké et San-Pédro
- les agences Orange
- MTN : sept boutiques de PDA stores et quatre franchises

Ce projet a associé plusieurs partenaires :

- des structures techniques et de commercialisation : AITEK, GRAFICA, LDF groupe, SOCITECH, MC3 Côte d'Ivoire, MTN, Orange.
- des banques : Ecobank, SGBCI, BNI, BIAO, BICICI, SIB. Quelques banques ont décidé d'accompagner le projet. Les banques ont revu à la baisse des conditions d'accès au crédit substantiel des taux d'intérêt. Cette disposition doit permettre aux populations d'emprunter de l'argent à la banque pour s'équiper. La durée de remboursement varie de 6 à 36 mois.

## **2.2. Les impacts du projet dans la Région de Gbêkê**

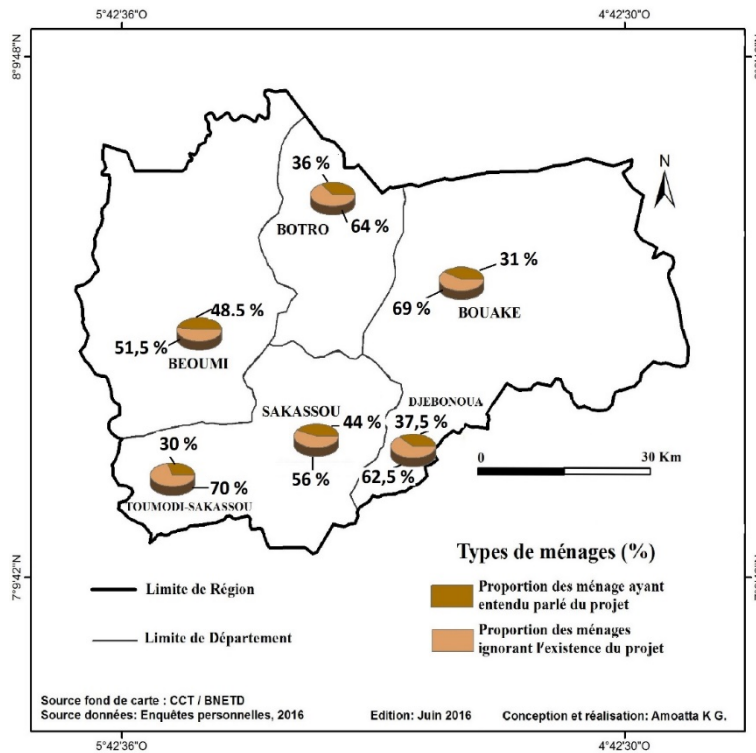
Les impacts du projet « un citoyen, un ordinateur, une connexion Internet » s'articulent autour de la pénétration du projet dans les ménages, l'accessibilité aux équipements et la nécessité de composer avec des acteurs locaux de développement pour une meilleure appropriation du projet.

### 2.2.1. La pénétration du projet

Le taux de pénétration du projet dans les ménages est relativement important dans la Région de Gbêkê comme l'indique la figure 2. Les chefs de ménages enquêtés sont informés de l'existence du projet ont une de proportion de 48,5 % à Béoumi, 44 % à Sakassou et 31 % à Bouaké. Ceux de Djébonoua, de Botro et Toumodi-Sakassou ont une proportion respective de 37,5 %, 36 % et 30 %. Néanmoins à l'intérieur de chacune des localités enquêtées, le taux de pénétration du projet est très hétérogène. Dans le département de Bouaké, la ville de Bouaké enregistre une proportion de 69 %. Cette proportion est de 55 % à Ahougnansou, de 74 % à Koko, de 60 % au Banco et de 87 % à Kennedy. Néanmoins à Mizron Konankro, 53 % des chefs de ménages sont informés de l'existence de ce projet contre 27 % à Afounvassou et de 20 % à Kongodékro Toutefois, Djébonoua enregistre un taux de pénétration de 37,5 %.

Le département de Béoumi présente un taux de pénétration global de 48,5 %. À Assakra cette proportion est de 67 %, 55 % à Béoumi et de 53 % à Zédé-Kan puis de 19 % à Affotobo. Par ailleurs à Sakassou et à Toumodi-Sakassou, cette proportion est respectivement de 44 % et de 30 %. Quant à Botro, cette proportion est de 36 %.

**Figure 2. La présentation du niveau de pénétration du projet dans les ménages dans la Région de Gbêkê en 2016**



Cette inégalité d'accès à l'information s'explique par plusieurs raisons. A Bouaké, les populations ont un accès plus souple à l'information concernant le projet que les autres localités enquêtées. Dans la ville de Bouaké, les populations se sont informées via les médias. Par ailleurs, les affiches publicitaires comme l'illustre la photo 1 ont jouées un rôle indéniable dans la diffusion de l'information. Ces affiches se rencontrent dans le paysage urbain ainsi que à la porte d'entrée dans la ville. Dans les autres villes, ces affiches se rencontrent seulement à leur entrée. La présence de ces affiches peut passer facilement inaperçu pour les populations. En effet, le taux d'alphabétisation est de 45% avec 53,3% d'hommes et de 36,3% de femme selon l'INS en 2015. Alors, cette situation explique la forte proportion de chef de ménage ignorant l'existence du projet. Mais aussi, les populations résidant dans les zones rurales ont difficilement accès à des informations sur le projet par le manque d'une campagne de projet. Par exemple Des enquêtés ont été informés de l'existence du projet lors de la conduite de l'enquête.

**Photo 1 et 2 : Enseignes informant les populations sur le projet « un citoyen, un ordinateur, une connexion internet » à Bouaké**



Source : Amoatta, 2015



Source : Amoatta, 2016

## 2.2.2. De l'accessibilité des équipements du projet dans la Région de Gbêkê

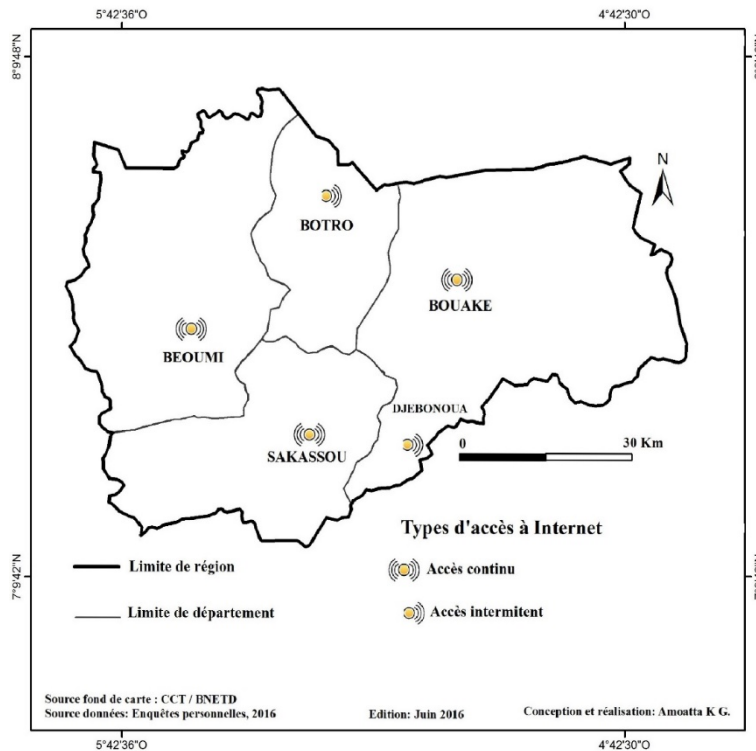
Quoique la campagne du projet « un citoyen, un ordinateur, une connexion internet » a connu des fortunes diverses, l'élan d'acquisition des équipements n'est pas satisfaisant. Parmi les chefs de ménages ayant entendu parler du projet seulement 13 % (soit 50 équipements) y ont souscrit et obtenu leurs équipements à Bouaké. Les personnes bénéficiaires résident dans les quartiers de Kennedy (30 micro-ordinateurs), d'Ahougnansou (13 micro-ordinateurs) et de Koko (7 micro-ordinateurs). À Afounvassou, 7 % (1 micro-ordinateur) des personnes enquêtées ont pu s'acquérir des équipements. Ce souscripteur est un instituteur effectuant des mouvements pendulaires entre le village et Bouaké. Dans les autres localités, moins de 1 % (soit 3 micro-ordinateurs et 1 tablette) de chef de ménages ont pu s'équiper.

L'un des obstacles majeurs freinant la propagation du projet est l'accessibilité à l'Internet et la fracture numérique liée à l'usage. Le taux de pénétration global de l'Internet dans les ménages de la Région de Gbêkê est de 4,8% selon notre enquête. Cette proportion diffère d'une localité à une autre. La pénétration de l'Internet dans les différentes localités est : Bouaké (10%), Béoumi (9%), Sakassou (5%), Botro (3%), Toumodi-Sakassou (2%). ce faible taux de pénétration de l'Internet au sein des ménages dans la Région de Gbêkê constitue l'un des handicaps de la réussite du projet. En effet, la population doit se rendre sur le site internet de l'ANSUT/TIC ([www.ansut.ci](http://www.ansut.ci)) pour souscrire au projet. Or dans la Région de Gbêkê, un problème d'accessibilité géographique à la bande électromagnétique ou de zone grise se pose. En outre, la situation de l'Internet est encore plus critique. Bien que la norme 3G se généralise un peu plus aujourd'hui dans l'espace géographique de la ville de Bouaké, il n'est cependant pas convenablement accessible partout dans la ville. Les zones un peu à l'écart du centre-ville ne réceptionnent pas encore correctement le signal : intermittence du signal chez les trois opérateurs qui proposent cette solution ; faible débit ; etc. (Loukou, 2016). Alors, les points d'accès public à internet ou cybercafé sont opportunités pour tirer profit de la société de l'information. En effet, une clé internet USB coûte en moyenne 10 000 FCFA, un routeur environ 40 000 FCFA et LiveBox entre 40 000 FCFA et 80 000 FCFA. Donc l'on ne peut se départir des usages des cybercafés. Les localités de Béoumi, de Sakassou et Bouaké abritent des points d'accès continu à Internet : voir figure 3. Ces points d'accès réservés au public sont les cybercafés. Les cybercafés de Bouaké sont différents de ceux de Béoumi et de Sakassou. À Bouaké, un quartier peut avoir au moins quatre cybercafés. Ces cybercafés

sont équipés en moyenne de dix ordinateurs desktops. Des clients peuvent aussi se connecter via le WIFI. Dans les cybercafés, le WIFI peut permettre à dix clients d'avoir accès à Internet. Ce constat diffère des autres villes. À Béoumi et Sakassou, on dénombre seulement deux ordinateurs réservés aux clients. Ces derniers n'ont pas le droit d'effectuer de téléchargements. Le coût de la connexion est de 300 FCFA l'heure à Sakassou et de 250 FCFA à Béoumi, et de 500 FCFA pour 2 heures. Dans ces localités, il n'y a pas de tarifs forfaitaires ni la possibilité de disposer d'un compte Internet. Le client, détenant un compte Internet, est celui qui paie sa consommation à l'avance. Cette stratégie permet à ce dernier de bénéficier d'un forfait et de pouvoir se connecter à l'Internet quand il le désire.

Dans les points d'accès de Bouaké, le coût de l'accès diminue en fonction du temps qu'il passe sur Internet. L'association des propriétaires de cyber café ont décidé d'homologuer le coût de l'accès à Internet. Les tarifs en vigueur pour les clients ne détenant de compte internet sont les suivants : 30 minutes à 150 FCFA, 1 heure à 200 FCFA, 1 heure 30 minutes à 250 FCFA, 4 heures à 500 FCFA, et de 8 heures à 1000 FCFA. Pour le client détenant un compte Internet, les tarifs sont les suivants : 12 heures à 1000 FCFA, 24 heures 2000 FCFA, 60 heures 5000 FCFA. Ces politiques sont possibles à cause de l'accessibilité à l'ADSL et une meilleure connectivité à la technologie 3G. Bien que le coût de l'Internet soit encore élevé dans les grandes villes de la Région de Gbêké, les villes secondaires éprouvent de réelles difficultés à se connecter à Internet. Dans les villes comme Djébonoua et Botro, les populations ont un accès intermittent à Internet. Dans ces villes, les points de traitement de texte utilisent une clé internet USB pour avoir accès à l'Internet. Le propriétaire alimente sa clé au moment de la rentrée scolaire ou pendant l'ouverture d'un concours de la fonction publique. Les élèves finalisent leurs inscriptions en le validant en ligne. Cette action permet d'actualiser en temps réel la base de données du ministère de l'Éducation nationale. En outre, les candidats postulant à un des concours de la fonction publique doivent commencer à déposer ses dossiers en ligne. En fonction de l'ordre d'enregistrement, des rendez-vous sont fixés aux candidats pour poursuivre les autres étapes. Passés ces moments, les personnes voulant se connecter à Internet doivent se rendre soit à Bouaké ou à Sakassou ou à Béoumi. Cette situation est l'une des causes des mouvements des fonctionnaires vivant dans les campagnes vers la ville.

**Figure 3. L'accessibilité à internet dans la Région de Gbêkê en 2016**



La persistance de la pauvreté et le coût élevé de la vie. Les enquêtés estiment que les équipements du projet sont trop coûteux et de piètre qualité. Selon l'INS, est pauvre en 2015, celui qui a une dépense de consommation inférieure à 737 FCFA par jour soit 269 075 FCFA par an. L'individu, ayant une dépense journalière de 335 FCFA soit 122 385 FCFA par an, est en situation d'extrême pauvreté. La Région de Gbêkê présente un taux de pauvreté général de 54,9 %. Le taux de pauvreté est plus élevé dans le milieu rural (67,2 %) qu'en milieu urbain (50,5 %). De plus, 7,9 % de la population urbaine est en extrême pauvreté contre 25,8 % de la population rurale. Dès lors, les dépenses des populations sont réparties par ordre de priorités. Les cinq premières raisons de dépense des ménages sont : l'alimentation (53 %), le logement (15 %), le transport (10 %), la communication (6 %) et l'habillement (4 %). Cette réalité diffère en fonction de la situation du ménage. Dans les ménages pauvres, 50,2 % des dépenses de consommation sont affectés à l'alimentation contre 40,7 % chez les non-pauvres. Les autres postes de dépense importante des ménages pauvres sont le logement (13,4 %), le transport (9,2 %), l'habillement (9,5 %) et la communication (INS, 2015).

Le Salaire Minimum interprofessionnel Garanti (SMIG) en Côte d'Ivoire a longtemps stagné à 36 607 FCFA. Ce SMIG est le fruit de la revalorisation des salaires de base qui a eu lieu en 1998. Le 20 novembre 2013, le

gouvernement a décidé une revalorisation salariale en fixant le nouveau SMIG à 60 000 FCFA. De même, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) affirme que les fonctionnaires ont bénéficié d'une augmentation de 12 % en 2014. Cependant, la hausse du taux d'inflation inhibe ces tentatives de redistribution de la croissance. L'indice des prix à la consommation est l'un des plus élevés de l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA). En 2012, le taux d'inflation de 1,3 % et de 2,6 % en 2013 puis une inflexion en 2014 avec 0,5 % (BCAO, 2013). Ainsi, il n'est pas aisé pour les populations de dégager une épargne nécessaire pour s'offrir des équipements.

### **2.3. La nécessité de composer avec des acteurs locaux de développement**

L'ANSUT/TIC doit associer les acteurs locaux de développement tels que les associations de tontines et des mutuelles de développement des villages ou les associations d'une communauté ethnique. En effet, les tontines constituent une alternative pour contourner le faible taux de bancarisation et les difficultés d'accès aux crédits. Les tontines constituent les formes les plus fréquentes d'épargne et de financement pour les femmes. Ces associations sont organisées sur la base des relations de voisinage ou professionnelles et sous forme de groupement. Des cotisations collectives sont versées selon une périodicité bien déterminée (hebdomadaire, mensuelle), au profit d'un membre du groupement (Kanté, 2002). Il faut noter que les tontines étant de l'épargne individuelle, leur mobilisation est aisée contrairement aux crédits bancaires, aux microfinances et aux programmes d'aides qui requièrent des fois des garanties ou des avaliseurs. Elles constituent une entraide sociale et par simple esprit de solidarité, un demandeur arrive à mobiliser d'importantes ressources au démarrage, l'extension ou pour le renouvellement d'une activité économique (Moustapha, 2003). Le procédé est très simple : un certain nombre de personnes (par exemple 12) versent à une certaine date (par exemple chaque fin de mois) une certaine somme (par exemple 10 000 F CFA). 120 000 F CFA vont donc être disponibles chaque mois pendant douze mois de suite. Chacun des douze membres les « lèvera » à tour de rôle. Chacun aura donc en définitive prêté 11 fois sa mise et emprunté une fois la mise de ses 11 partenaires (Lelart, 1989). Ce procédé peut être exploité pour l'équipement des populations. Cette pratique est fortement ancrée dans les habitudes des populations africaines. L'avènement de la tontine n'est pas récent. Michel Lelart (1989) soutient qu'elle a pris la suite de pratiques rencontrées dans toutes les anciennes sociétés rurales. Les paysans ont

toujours eu l'habitude de travailler ensemble dans leurs champs respectifs : le premier jour ou la première semaine tous dans le champ du premier, le deuxième jour ou la deuxième semaine tous dans le champ du deuxième... jusqu'à ce que tous les champs soient cultivés. Il arrivait aussi que les hommes se groupent par tranches d'âge et constituent des équipes n'excédant pas une douzaine de membres, ce qui permettait d'assurer une bonne exécution des travaux. Ainsi, cette méthode actualisée peut favoriser une meilleure diffusion des TIC dans les ménages.

En Côte d'Ivoire, il existe au moins une mutuelle de développement dans chaque village. Cette mutuelle réunit tous les enfants des villages restés au village ou vivant dans d'autres villes ou villages. L'objectif de cette mutuelle est d'œuvrer pour le développement du village. Chaque mutuelle, avec à sa tête un comité de direction, se réunit au moins une fois par an. L'exemple le plus édifiant est le cas du peuple Baoulé. Ce peuple du centre de la Côte d'Ivoire se réunit pendant les festivités de Pâques. Cette occasion peut-être saisie par l'ANSUT/TIC pour la sensibilisation des populations. Par ailleurs, une campagne d'information peut être menée auprès des responsables de ces mutuelles de développement. Ici, la stratégie consiste à se rendre dans chaque région du pays. Les responsables seront convoqués pour être informés par le détail sur les différents composants du projet. Tout en gardant espoir que ces informations seront relayées jusqu'aux hameaux.

## CONCLUSION

La réduction de la fracture numérique constitue un centre d'intérêt pour l'État. L'une des actions majeures entreprises est la facilitation de l'accès aux équipements des TIC par les populations. Alors, les populations ont la possibilité de s'équiper par le truchement du projet « un citoyen, un ordinateur, une connexion internet ». La mise en œuvre de ce projet est louable. Néanmoins, le manque d'une stratégie communicationnelle de proximité a tenu des populations notamment celles des zones rurales à l'écart du projet. Ce déficit informationnel est sanctionné par le faible taux d'acquisition des équipements dans la Région de Gbêkê. Le financement de l'acquisition des équipements est entravé par la faiblesse du taux de bancarisation. Ce faible taux est entretenu par le cercle vicieux du sous-développement. Ainsi, la majorité des personnes détenant des comptes bancaires sont des fonctionnaires et des salariés. Toutefois, les conditions d'octroi de crédit des banques sont assujetties à de multiples garanties. Cette situation dérouté les populations. En outre, les boutiques partenaires et les agences des sociétés de télécommunications ainsi que les banques sont concentrées à Bouaké.



Afin de mieux équiper les populations, l'État doit collaborer avec les mutuelles de développement des villages et les associations de tontines. La contribution des mutuelles de développement sera d'expliquer de façon détaillée les différents composants du projet à leurs concitoyens. Quant aux tontines, une stratégie tournante d'acquisition d'équipements doit être négociée entre les associations de tontines et l'État.

Certes la méthodologie utilisée et les résultats obtenus comportent des limites. La Région de Gbêkê vient de sortir d'une décennie de crise. Les populations sont réciproquement suspicieuses et méfiantes. Cela est encore plus grave lorsqu'il s'agit d'une personne inconnue malgré la présentation de documents officiels émanant des autorités administratives et universitaires. Néanmoins cette étude ouvre des voies au questionnement de la stratégie entreprise pour la réduction de la fracture numérique de premier degré. En effet, la stratégie en cours pour la diffusion et l'appropriation des TIC mérite une évaluation et une adaptation en conformité avec le quotidien des Ivoiriens.

## BIBLIOGRAPHIE

- Acké, Jean-Claude (2013) : Taux de bancarisation : où en est-on aujourd'hui ? In Côte d'Ivoire économie, N° 23, pp. 12-13.
- Amoatta, Koffi Guy (2016) : Côte d'Ivoire in the information society: between doubt and hope. In International Journal of Innovation and Applied Studies, 14 (1), pp. 7-15.
- ARTCI (2014) : Rapport d'activités 2014. Abidjan : ARTCI
- ARTCI (2015) : Données statistiques annuelles du secteur des télécommunications. Abidjan : ARTCI
- ARTCI (2016) : Données statistiques du deuxième trimestre. Abidjan : ARTCI.
- ANSUT/TIC (2015) : Projet « un citoyen, un ordinateur + une connexion Internet ». [www.ansut.ci](http://www.ansut.ci) [3.5.15]
- Bairoch, Paul (1967) : Diagnostic de l'évolution économique du tiers monde 1900-1966. 2<sup>e</sup> édition, Paris : Gauthier-Villars.
- Bakis, Henry (1980) : Éléments pour une géographie des télécommunications. In Annales de Géographie, 89 (496), pp. 657-688.
- Bakis, Henry (1997) : Approche spatiale des technologies de l'information. In Revue Géographique de l'Est, 37 (4), pp. 255-261.
- Bakis, Henry (1987) : Géopolitique de l'information. Paris : PUF.

- Banque Mondiale (1991) : Rapport sur le développement dans le monde 1991 : le défi du développement. Washington: Oxford university press.
- BCEAO (2012): Note information 2012. 4e semestre 2012. N°32. Dakar : BCEAO.
- BCEAO (2013) : Note d'information. 4e trimestre 2013. N°36. Dakar : BCEAO.
- Ben Youssef, Adel (2004) : Les quatre dimensions de la fracture numérique. In Réseaux, 5 (127-128), pp. 181-209.
- Bogui, Jean-Jacques 2013 : « TIC et développement en Afrique : les apories d'une entreprise illusoire. » *Communication en Question*, vol.1, n°1. [Http://www.comenquestion.com/images/numero1%20COMENQUESTION/COM2013\\_1\\_BOGUI\\_4.pdf](http://www.comenquestion.com/images/numero1%20COMENQUESTION/COM2013_1_BOGUI_4.pdf). [3.8.2016].
- Bogui, Jean-Jacques Maomra (2007) : Intégration et usages des Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'Éducation en Afrique : Situation de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire (2003-2005). Thèse de Doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.
- Castells, Manuel (2002) : La galaxie internet. Paris : Fayard.
- Commission Nationale Française pour l'UNESCO (2005) : La société de l'information : glossaire critique. Paris : La documentation française.
- Curien, Nicolas, et Muet, Pierre-Alain (2004) : La société de l'information. Paris : La Documentation française.
- Easterly, William (2006) : Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester ? Paris : Nouveaux Horizons.
- Fauré, Yves André (1992) : Financement de la petite et moyenne entreprise à Toumodi (Côte-d'Ivoire) : l'illusion informelle. In Revue internationale P.M.E, 5 (3/4), p. 61-88.
- Institut National de la Statistique 2014 : « Recensement général de la population et de l'habitat 2014 : résultats globaux ». [Http://www.ins.ci/n/RESULTATS%20GLOBAUX.pdf](http://www.ins.ci/n/RESULTATS%20GLOBAUX.pdf) [10.2.2017].
- Institut National de la Statistique 2015 : « L'enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire (ENV 2015) ». [Http://www.ins.ci/ENV/ENV2015ppp.pdf](http://www.ins.ci/ENV/ENV2015ppp.pdf) [14.11.2015].
- Kanté, Souleye 2002 : « Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone : vers la promotion d'un travail décent ». [Http://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/documents/publication/wcms\\_122219.pdf](http://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_122219.pdf) [4.9.2016].
- Koulibaly, Mamadou. (Sous dir.) (2001) : La pauvreté en Afrique de l'ouest. France : Codesria-Karthala.

- Laramée, Alain. (1990): Le développement régional à l'ère des télécommunications : quelques hypothèses de recherche. In Cahiers de géographie du Québec, 34 (91), pp. 33-44.
- Lelart, Michel (1989): L'épargne informelle en Afrique. Les tontines béninoises. In Tiers-Monde, 30 (118) pp. 271-298.
- Loukou, Alain François (2012): La diffusion de l'internet en côte d'ivoire. Obstacles et implications. In NETCOM, 26 (3-4), pp. 307-328.
- Loukou, Alain François (2016): Etude géographique de la problématique des « zones grises » de communication électronique dans la ville de Bouaké. In International Journal of Innovation and Applied Studies, 15 (1), pp. 130-140.
- Loukou, Alain François 2012 : « Les TIC au service du développement en Afrique : Simple slogan, illusion ou réalité ». In Tic & société (en ligne), 5 (2-3). [Http://ticetsociete.revues.org/1047](http://ticetsociete.revues.org/1047) [12.10.2012].
- Minc, Alain (1997) : La mondialisation heureuse. France : Plon.
- Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement (2000) : Territoires numériques.  
[Http://www.cdu.urbanisme.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/EQUTEX00006556\\_1\\_cle134ad9.pdf](http://www.cdu.urbanisme.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/EQUTEX00006556_1_cle134ad9.pdf). [26.12.2016].
- Ministère du Plan et du Développement 2011 : Plan national de développement 2012-2015. [www.gcpnd.gouv.ci](http://www.gcpnd.gouv.ci). [13.03. 2013].
- Ministère du Plan et du Développement (2010) : Rapport national sur l'état et le devenir de la population de la Côte d'Ivoire (urbanisation et développement : défis et perspectives pour la Côte d'Ivoire). Abidjan : Ministère du Plan et du Développement.
- Moustapha, Djima M. 2003. Pauvreté et sources de financement dans le secteur informel urbain au Bénin.  
[Http://www.afristat.org/contenu/doc\\_travail\\_experts/PauvreteUrbaine\\_Financement\\_ActiviteInformelle.pdf](http://www.afristat.org/contenu/doc_travail_experts/PauvreteUrbaine_Financement_ActiviteInformelle.pdf). [4.9.2016].
- Ouattara, Alassane 2015. Cérémonie de lancement du projet « un citoyen, un ordinateur + une connexion internet ». [http://www.gouv.ci/doc/1424362481Discours\\_PR\\_un%20citoyen\\_un\\_ordi\\_19%20fev2015ok.pdf](http://www.gouv.ci/doc/1424362481Discours_PR_un%20citoyen_un_ordi_19%20fev2015ok.pdf). [24.6.2016].
- Sagna, Olivier (2013) : Politiques publiques en matière de société de l'information et collectivités locales en Afrique : Le chaînon manquant? Pp 22-34. In Coopération décentralisée : le développement à l'heure du numérique.
- Schumann, Robert et Kende, Michael 2013 : « Supprimer les obstacles au développement d'Internet en Afrique : suggestions pour améliorer la connectivité ». [Http://www.analysismason.com/About-](http://www.analysismason.com/About-)

[Us/News/Insight/Africa-Internet-development-Jun2013/Supprimer-les-obstacles-au-developpement-dInternet-en-Afrique--suggestions-pour-ameliorer-la-connectivite/\[29.10.2016\]](#).

UIT 2015 : Rapport Mesurer la société de l'information 2015. Genève : UIT.